

SOINS TRANSFRONTALIERS

ANALYSE DES DÉPENSES ET DE LA POPULATION CONCERNÉE

Sommaire

1	NOTIONS ET CONTOURS DE L'ÉTUDE.....	5
1.1	DÉFINITION ET VUE D'ENSEMBLE	5
1.2	PRESTATIONS REMBOURSÉES - LES DONNÉES DISPONIBLES	5
2	POPULATION CONCERNÉE.....	6
3	MONTANTS POUR SOINS (TRANSFRONTALIERS) MALADIE OU MATERNITÉ	8
4	POPULATION AVEC SOINS DE MALADIE OU MATERNITÉ (2010- 2019).....	11
5	COÛT MOYEN DES DÉPENSES PAR ASSURÉ (2010-2019)	11
6	TABLEAUX SYNTHÉTIQUES PAR RÉSIDENCE - DÉFINITIONS	12
7	FOCUS SOINS AU LUXEMBOURG	13
7.1	SOINS AU LUXEMBOURG EN 2018: OÙ RÉSIDENT LES ASSURÉS AYANT BÉNÉFICIÉ DE SOINS ?.....	13
7.2	PRESTATIONS DE MATERNITÉ AU LUXEMBOURG : OÙ RÉSIDENT LES ASSURÉES AYANT BÉNÉFICIÉ DE SOINS ?	13
8	FOCUS RÉSIDENTS TRAITÉS À L'ÉTRANGER	14
9	FOCUS SOINS POUR LES NON-RÉSIDENTS.....	15
9.1	NON-RÉSIDENTS : OÙ SE FONT-ILS SOIGNER ?	15
9.2	SOINS DES ASSURÉS FRONTALIERS DANS LEUR PAYS DE RÉSIDENCE	16
9.3	ASSURÉS FRONTALIERS BELGES	16
9.4	ASSURÉS FRONTALIERS FRANÇAIS.....	17
9.5	ASSURÉS FRONTALIERS ALLEMANDS	18

1 NOTIONS ET CONTOURS DE L'ÉTUDE

1.1 Définition et vue d'ensemble

Le présent rapport a pour objectif d'étudier les soins transfrontaliers. Tout soin remboursé par l'assurance maladie-maternité luxembourgeoise qui comporte un passage de frontière a été retenu pour cette étude.

Ainsi, tous les cas suivants sont considérés comme des soins transfrontaliers :

- L'assuré résident au Luxembourg, appelé dans la suite résident, qui reçoit une prestation de soins de santé dans un pays membre autres que son pays de résidence,
- Un assuré frontalier qui reçoit une prestation de soins de santé au Luxembourg,
- Un assuré résident au Luxembourg qui reçoit une prestation de soins de santé sur son lieu de vacances dans un pays membre autre que son pays de résidence,
- Un assuré frontalier qui reçoit une prestation de soins de santé dans un pays membre autre que son pays de résidence,
- Un assuré frontalier qui reçoit une prestation de soins de santé dans son pays de résidence, pris en charge par l'assurance maladie-maternité luxembourgeoise,

Par définition, les soins effectués au Luxembourg pour les résidents sont a priori exclus de cette étude. Ils seront utilisés uniquement dans le cadre de comparaisons.

L'étude comprend autant que possible deux axes majeurs : les montants remboursés par l'assurance maladie-maternité luxembourgeoise et le nombre d'assurés concernés.

L'étude se base sur les dépenses de l'assurance maladie-maternité luxembourgeoise, c'est-à-dire, sur des mémoires d'honoraires et factures remboursés par l'assurance maladie-maternité. Un biais entre le facturé et la nature des soins effectivement prodiguée ne peut être exclu.

1.2 Prestations remboursées - les données disponibles

Les données qui concernent les prestations de soins de santé, encore appelées prestations en nature, remboursées par l'assurance maladie-maternité luxembourgeoise permettent de connaître les **montants remboursés** et le **nombre d'assurés concernés**.

Les soins **transfrontaliers** comprennent les soins pour les résidents réalisés à l'étranger (R-E), les soins pour les non-résidents réalisés au Luxembourg (E-L), ou encore les soins pour les non-résidents réalisés à l'étranger (E-E). *Cette convention de notation sera utilisée tout au long de l'étude.*

Tableau 1 – Soins transfrontaliers, vue d'ensemble

Pays des soins	Luxembourg	Etranger
Résidence		
Luxembourg	R-L	R-E
	Hors étude mais utilisés dans le cadre d'une analyse comparative globale 1) pour les résidents 2) pour les soins au Luxembourg	Résidents traités à l'étranger
Etranger	E-L	E-E
	Non-résidents traités au Luxembourg	Non-résidents traités à l'étranger, à la charge du Luxembourg

Les données qui concernent les soins réalisés au Luxembourg bénéficient d'un grand niveau de détail (assuré, prestataire, date, nature de la prestation...) alors que celles concernant les soins réalisés à l'étranger sont agrégées par période et types de soins (assuré, soins médicaux/soins dentaires/frais pharmaceutiques/frais d'hospitalisation / autres prestations, année de refacturation). Toutes sont disponibles par assuré.

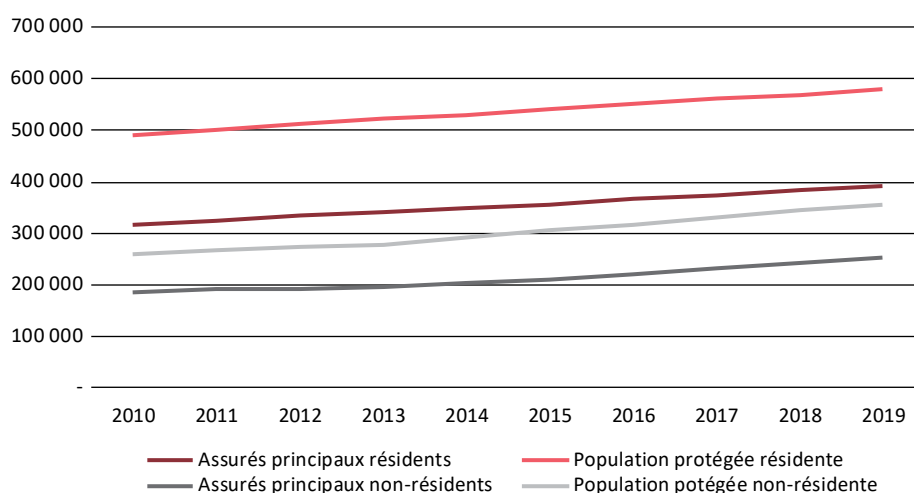
Cependant, la date de prestation n'étant pas toujours disponible, une approximation de celle-ci est retenue, à savoir **l'année comptable, c'est-à-dire l'année de son remboursement ou de la régularisation entre pays membres.**

Attention : A l'heure de la rédaction (juin 2020) les données de facturation 2019 sont incomplètes.

2 POPULATION CONCERNÉE

Plusieurs sources permettent de s'intéresser au nombre de personnes concernées par des soins transfrontaliers. On distingue les personnes qui bénéficient d'une assurance et peuvent à ce titre prétendre à la prise en charge de soins : la population protégée. La population protégée est composée de personnes qui bénéficient d'une assurance qui leur est propre, on parle d'assurés principaux (salariés ou indépendants, bénéficiaires du REVIS, pensionnés...). L'autre partie est composée de personnes qui bénéficient d'une assurance dérivée, on parle des coassurés (enfants, conjoints...). Parmi la population protégée, seul un sous-ensemble a réellement recours à des soins chaque année.

Graphique 1 – Évolution du nombre des assurés principaux (résidents/non-résidents) et de la population protégée (résidente/non-résidente) depuis 2010

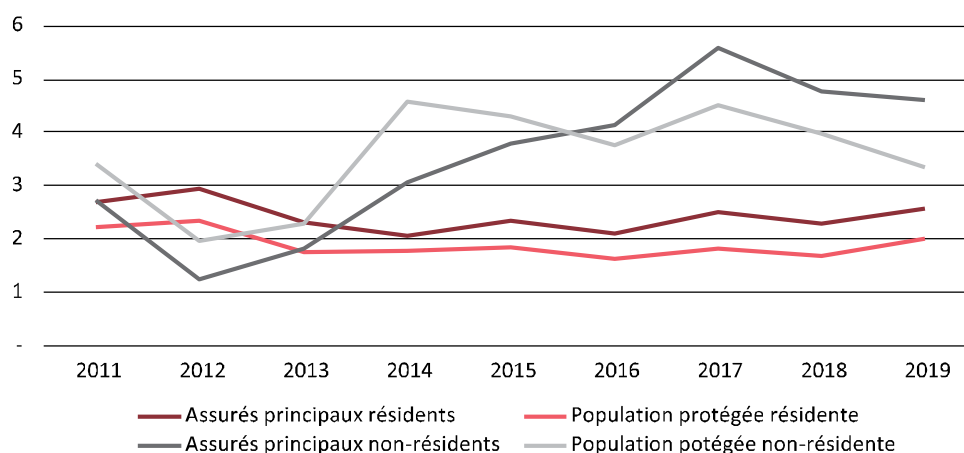


Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

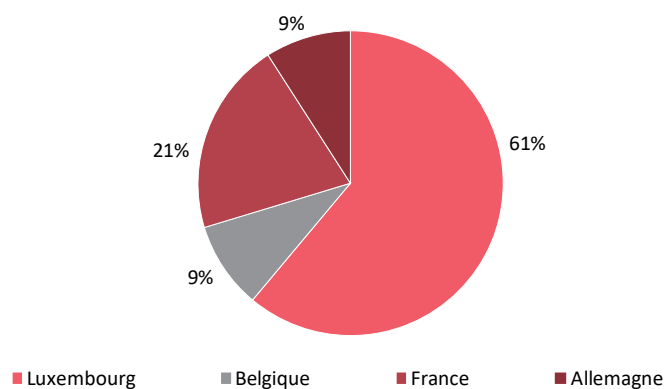
Les nombres d'assurés principaux résidents/frontaliers de Belgique, France et Allemagne au cours de l'année ont progressé à des rythmes semblables entre 2010 et 2019.

Pour davantage de précision, le taux de croissance annuel moyen du nombre d'assurés est présenté ci-après.

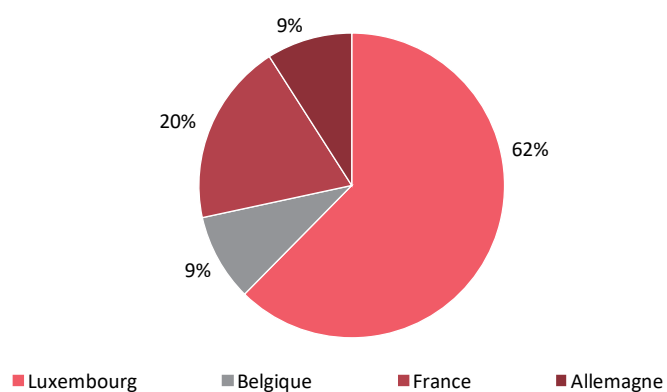
Graphique 2 – Taux de croissance annuel moyen du nombre d'assurés principaux (résidents/non-résidents) et de la population protégée (résidente/non-résidente) depuis 2010



Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Graphique 3 – Répartition des assurés principaux par pays de résidence en 2018

Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Graphique 4 – Répartition de la population protégée par pays de résidence en 2018

Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

En 2018, la répartition par pays de résidence des assurés principaux et la répartition par pays de résidence de la population protégée sont quasi identiques. Ce qui signifie que le nombre de coassurés par assuré principal est semblable pour les résidents, les frontaliers français, les frontaliers belges et les frontaliers allemands.

3 MONTANTS POUR SOINS (TRANSFRONTALIERS) MALADIE OU MATERNITÉ

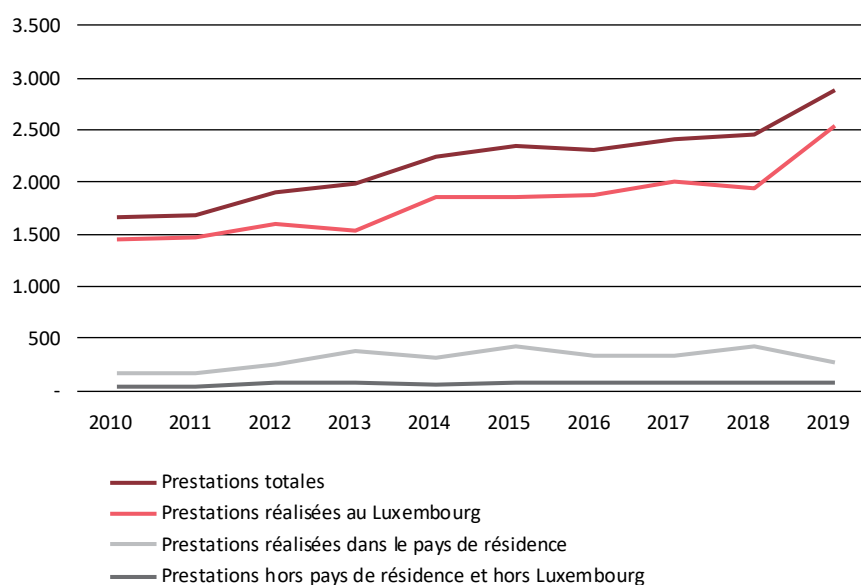
Les chiffres clés pour 2018 sont les suivants : les soins transfrontaliers ont représenté 26% des dépenses de prestations en nature de l'assurance maladie-maternité. La plupart de ces dépenses correspond à des soins pour assurés frontaliers dans leur pays de résidence (69%), à des soins pour assurés frontaliers au Luxembourg (17%), ou encore à des soins pour résidents dispensés à l'étranger (12%).

Tableau 2 – Soins transfrontaliers, vue d'ensemble des montants ?

Pays des soins	Luxembourg	Etranger
Résidence		
Luxembourg	R-L	R-E
	1 774 millions en 2018 Soit 74% des soins AM-MAT	74 millions EUR en 2018 Soit 3% des soins AM-MAT Soit 12% des soins transfrontaliers
Etranger	E-L	E-E
	104 millions EUR en 2018 Soit 4% des soins AM-MAT Soit 17% des soins transfrontaliers	Dans pays de résidence 421 millions EUR en 2018 Soit 18% des soins AM-MAT Soit 69% des soins transfrontaliers Hors pays de résidence 10 millions EUR en 2018 Soit 0.4% des soins AM-MAT Soit 2% des soins transfrontaliers

Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Graphique 5 – Évolution des montants (en millions EUR) des prestations en nature depuis 2010



Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Le graphique 5 reprend les montants totaux des soins maladie-maternité par pays dans lequel les soins ont été prestés. Les soins des résidents et non-résidents prestés au Luxembourg sont inclus dans la catégorie « Prestations réalisées au Luxembourg ». Les soins des assurés frontaliers de Belgique, France, Allemagne prestés dans leur pays de résidence sont dans la catégorie « Prestations réalisées dans le pays de résidence ». Les soins prestés hors Luxembourg et hors pays de résidence des frontaliers sont dans la dernière catégorie.

La majorité des dépenses de soins est réalisée au Luxembourg (assurés résidents et assurés frontaliers confondus). Néanmoins, la part des dépenses réalisées dans les pays de résidence des assurés frontaliers n'est pas négligeable. Une part moindre est reçue hors Luxembourg et hors pays de résidence des assurés frontaliers.

Graphique 6 – Répartition des montants des soins maladie maternité par pays de résidence en 2018

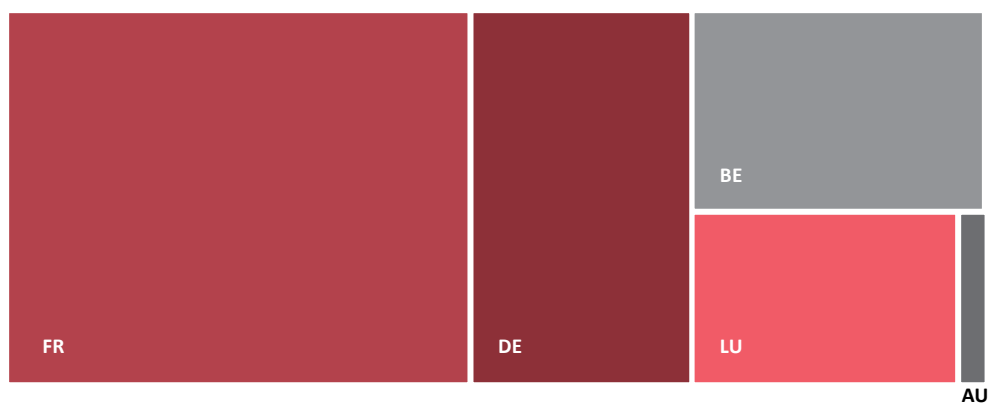


Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

En 2018, 78% de l'ensemble des dépenses de l'assurance maladie-maternité (soins transfrontaliers ou non) concernent des soins pour les assurés résidents, 12% concernent des soins pour les assurés frontaliers français, 6% concernent des soins pour les assurés frontaliers allemands, 4% concernent des soins pour les assurés frontaliers belges, et enfin 0,3% concernent des soins pour des assurés qui résident dans un autre pays.

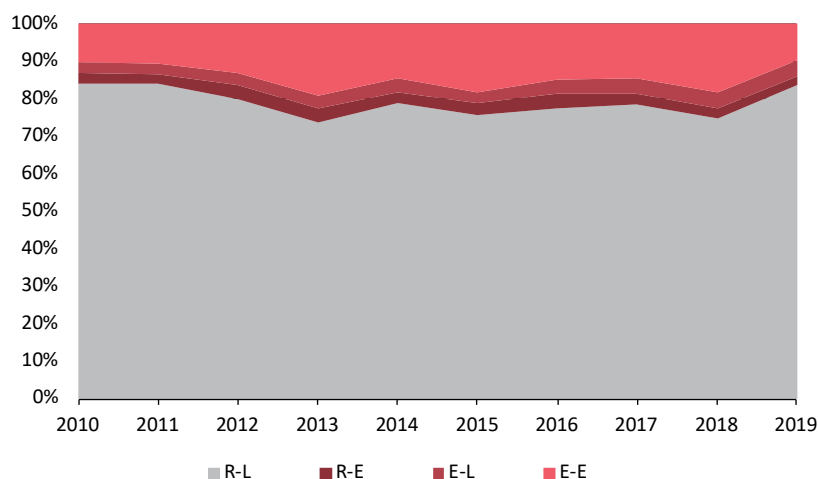
Un zoom sur les dépenses de soins transfrontaliers présente l'image de la répartition des montants des soins maladie-maternité transfrontaliers en 2018, présentée ci-dessous.

Graphique 7 – Répartition des montants des soins maladie maternité transfrontaliers par pays de résidence en 2018



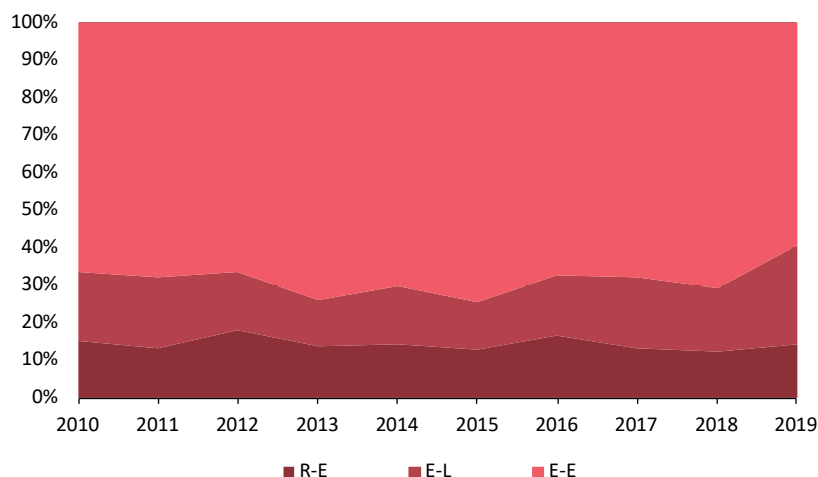
Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

En 2018, 47% des soins transfrontaliers sont consommés par des assurés qui résident en France, 23% par des assurés qui résident en Allemagne, 16% par des assurés qui résident en Belgique, 12% par des assurés qui résident au Luxembourg, et enfin 1% par des assurés qui résident ailleurs. (Attention, ici l'ensemble des soins des non-résidents est comptabilisé alors que pour les résidents seuls les soins transfrontaliers le sont).

Graphique 8 – Évolution de la répartition des montants des soins maladie-maternité par pays de résidence depuis 2010

Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

En 2018 (2014, 2010), les soins transfrontaliers représentent 26% (21%, 16%) des dépenses de l'assurance maladie-maternité.

Graphique 9 – Évolution de la répartition des montants des soins transfrontaliers depuis 2010

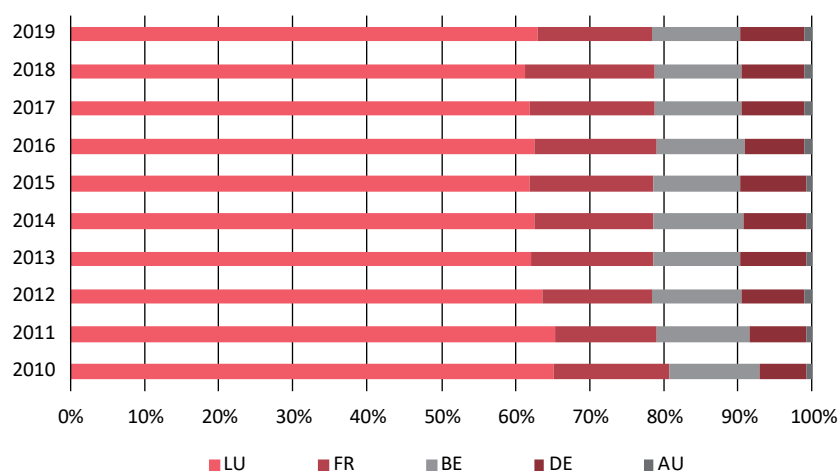
Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Parmi les soins transfrontaliers, en 2018 (2014, 2010) 12% (14%, 15%) sont des soins pour les résidents réalisés/délivrés à l'étranger, 71% (70%, 67%) des soins transfrontaliers sont des soins pour les non-résidents réalisés à l'étranger, et 17% (16%, 18%) sont des soins pour les non-résidents réalisés au Luxembourg.

De façon générale, les montants des soins pour non-résidents réalisés à Luxembourg dépassent ceux des soins pour résidents réalisés à l'étranger. Ce constat a tendance à s'accroître sur les dernières années.

4 POPULATION AVEC SOINS DE MALADIE OU MATERNITÉ (2010-2019)

Graphique 10 – Évolution de la répartition par pays de résidence des personnes ayant bénéficié de soins depuis 2010



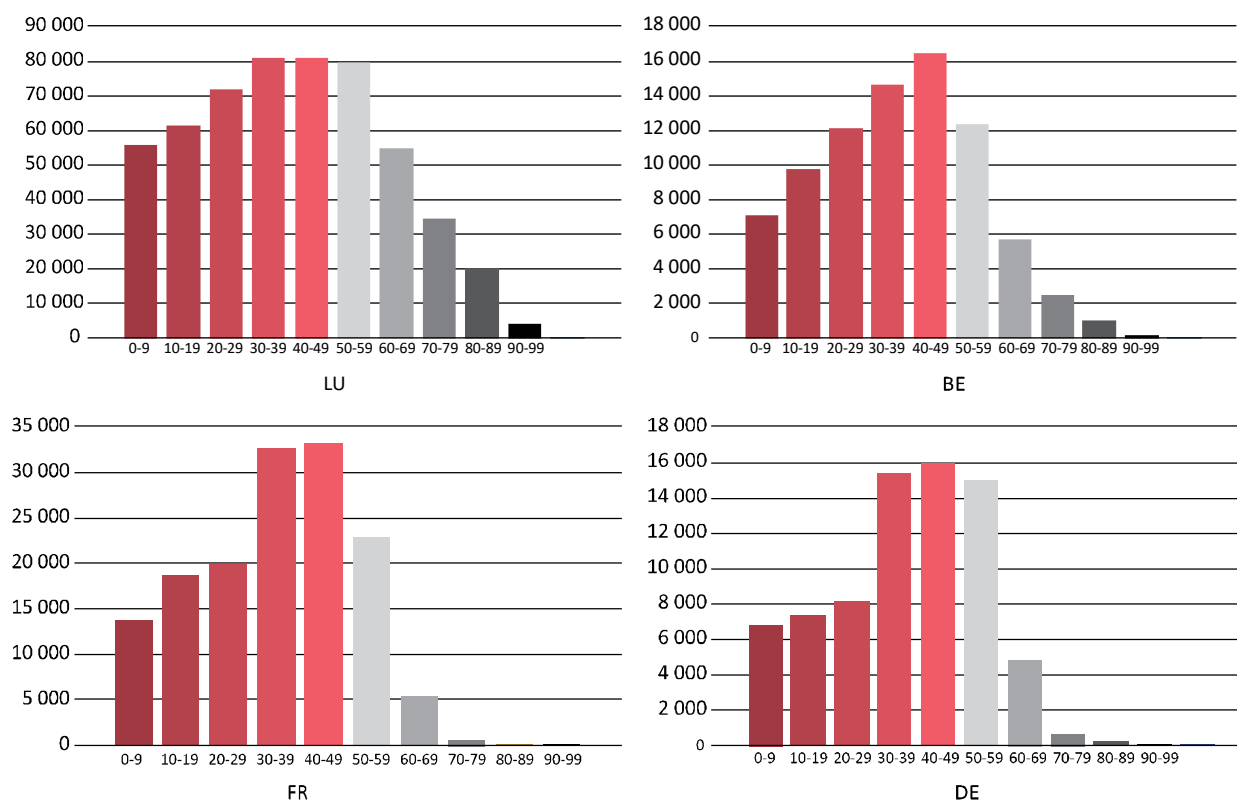
Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Le graphique ci-dessus indique les pays de résidence des personnes ayant bénéficié de soins (transfrontaliers ou non). La répartition par pays de résidence des personnes ayant bénéficié de soins reste stable au cours du temps.

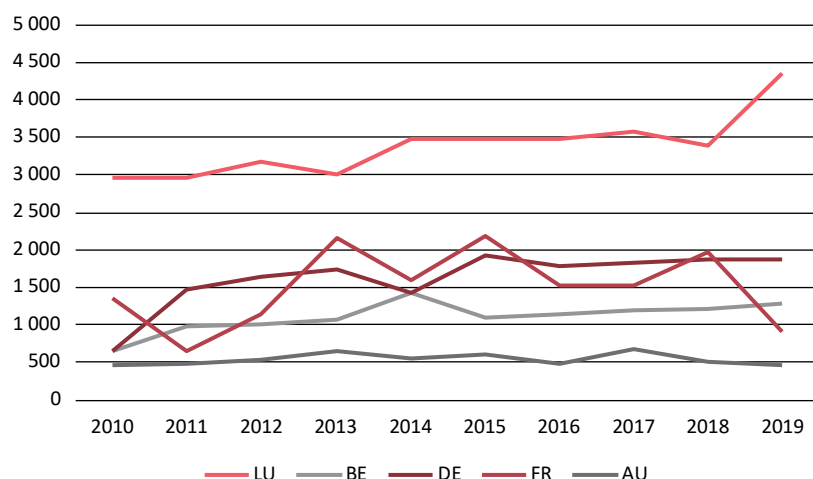
5 COÛT MOYEN DES DÉPENSES PAR ASSURÉ (2010-2019)

Afin de pouvoir analyser les tableaux des sections suivantes qui présentent les coûts moyens par assuré par pays de résidence, les prochains tableaux présentent la répartition des assurés par tranche d'âge pour chaque pays en 2018.

Graphique 11 – Pyramides des âges de la population protégée en 2018 par pays de résidence (nombre d'assurés par tranche d'âge)



Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Graphique 12 – Evolution du montant total moyen des dépenses de l'assurance maladie-maternité par personne protégée par pays de résidence depuis 2010

Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Le montant moyen des dépenses par assuré luxembourgeois est supérieur à celui des assurés frontaliers. Les évolutions en dents de scie des assurés qui résident à l'étranger sont liées aux refacturations groupées. Seule la tendance générale est informative. Les pyramides des âges de la population protégée dans chaque pays en sont une première explication. En effet, en 2018, l'âge moyen des assurés résidents était de 39,4 ans, celui des assurés allemands était de 36,3 ans, 33,9 ans pour les assurés belges et 33,1 ans pour les assurés français.

6 TABLEAUX SYNTHÉTIQUES PAR RÉSIDENCE - DÉFINITIONS

Les graphiques présentés ensuite sont déclinés par pays de résidence ; ils présentent l'évolution conjointe des mesures suivantes depuis 2010 :

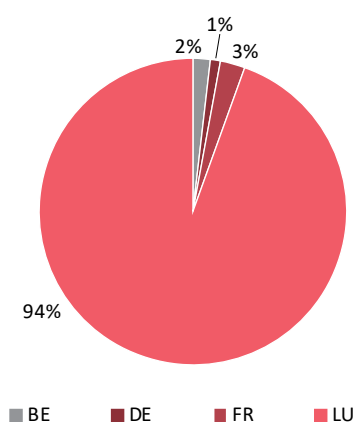
- Nombre d'assurés principaux au cours de l'année,
- Nombre de personnes dans la population protégée au cours de l'année,
- Montant total des dépenses CNS pour les prestations en nature maladie-maternité,
- Montant total des dépenses CNS pour les prestations en nature maladie-maternité réalisées au Luxembourg,
- Montant total des dépenses CNS pour les prestations en nature maladie-maternité réalisées dans le pays de résidence,
- Montant total des dépenses CNS pour les prestations en nature maladie-maternité réalisées hors Luxembourg et hors pays de résidence.

Afin de donner une échelle d'importance pour chaque courbe concernant des montants, une proportion des répartitions est redonnée pour chaque pays de résidence.

7 FOCUS SOINS AU LUXEMBOURG

7.1 Soins au Luxembourg en 2018: où résident les assurés ayant bénéficié de soins ?

Graphique 13 – Soins au Luxembourg en 2018: où résident les assurés ayant bénéficié de soins ?

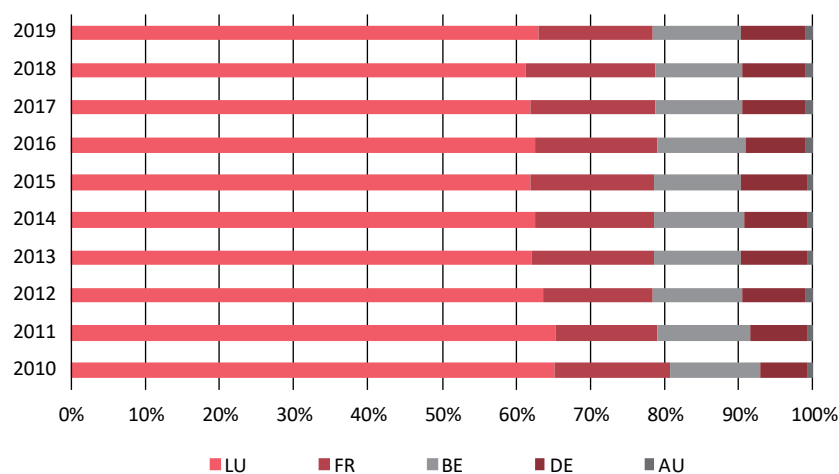


Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

94% des soins délivrés au Luxembourg concernent des résidents. 3% concernent des assurés qui résident en France, 2% concernent des assurés qui résident en Belgique et 1% concernent des assurés qui résident en Allemagne.

7.2 Prestations de maternité au Luxembourg : où résident les assurées ayant bénéficié de soins ?

Graphique 14 – Évolution depuis 2010 des montants des soins de maternité transfrontaliers délivrés au Luxembourg : où résident les assurées ayant bénéficié de soins ?



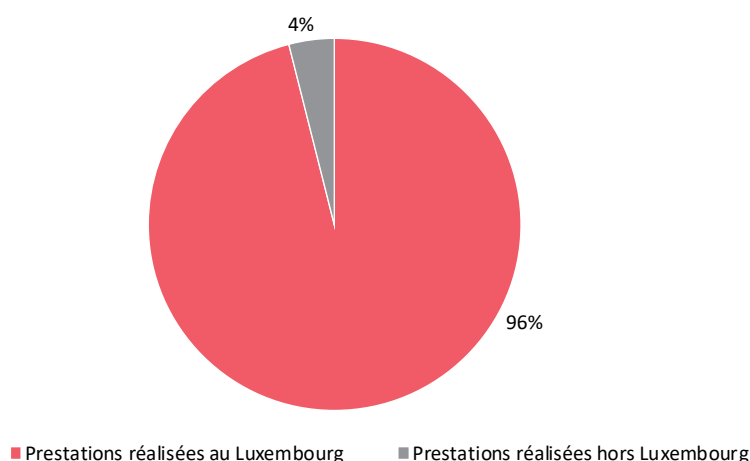
Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

La part des soins de maternité dispensés au Luxembourg était de 10% pour les non-résidentes et de 90% pour les résidentes en 2010. La part des non-résidentes progresse à 13% en 2018.

Les bénéficiaires non-résidentes de soins de maternité transfrontaliers au Luxembourg sont majoritairement des résidentes françaises, suivies des résidentes belges, puis de résidentes allemandes.

8 FOCUS RÉSIDENTS TRAITÉS À L'ÉTRANGER

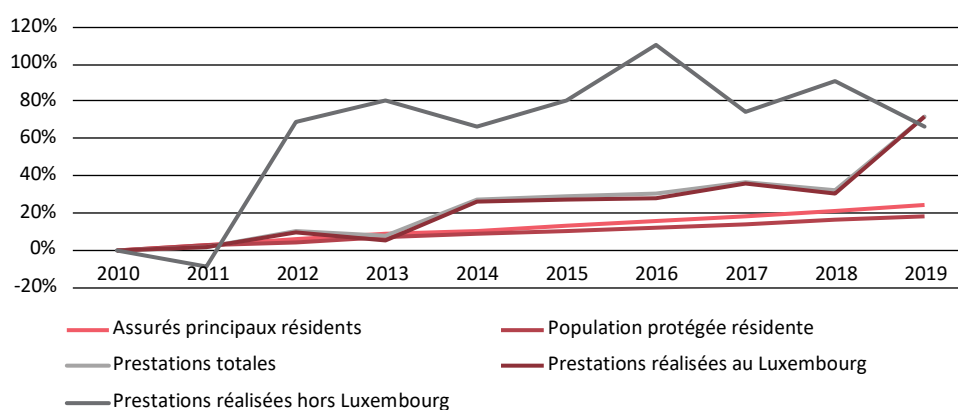
Graphique 15 – Pays de soins des résidents (au Luxembourg et transfrontaliers) en 2018



Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Les soins des résidents sont très majoritairement délivrés au Luxembourg. Seuls 4% des dépenses de l'assurance maladie-maternité pour les résidents concernent des soins délivrés à l'étranger.

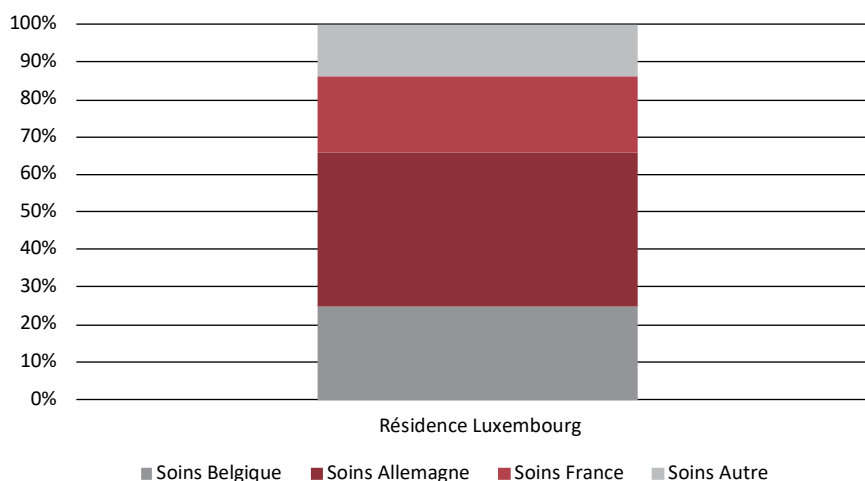
Graphique 16 – Taux d'évolution des assurés résident au Luxembourg et des montants de soins depuis 2010



Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Le graphique ci-dessus présente

- Le taux d'évolution du nombre d'assurés principaux résidents et le taux d'évolution de la population protégée résidente au cours de l'année, par rapport à la référence base 2010.
- Le taux d'évolution des montants totaux des prestations maladie-maternité pour les résidents par rapport à la référence base 2010.
- Les taux d'évolution des soins dispensés aux personnes assurées résidentes par lieu de délivrance des prestations (Luxembourg, hors Luxembourg).

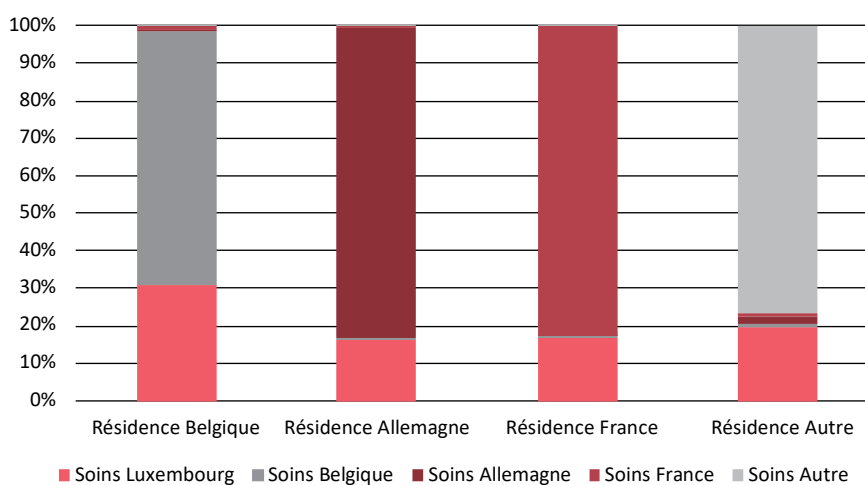
Graphique 17 – Soins transfrontaliers en 2018: où les résidents se font ils soigner ?

Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Les résidents consomment majoritairement des soins transfrontaliers en Allemagne. En effet pour 2018, ce sont 41% du montant des dépenses de soins transfrontaliers des résidents qui sont réalisés en Allemagne, 25% en Belgique et 21% en France. 13% des dépenses sont réalisées dans un autre pays non limitrophe.

9 FOCUS SOINS POUR LES NON-RÉSIDENTS

9.1 Non-résidents : où se font-ils soigner ?

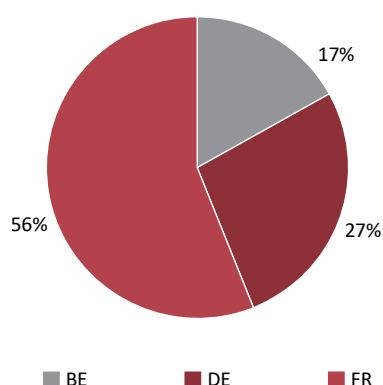
Graphique 18 – Non-résidents : où se font ils soigner en 2018 ?

Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Les soins transfrontaliers consommés par les non-résidents sont très majoritairement des soins délivrés dans leur pays de résidence.

9.2 Soins des assurés frontaliers dans leur pays de résidence

Graphique 19 – Assurés frontaliers bénéficiant de soins dans leur propre pays de résidence en 2018

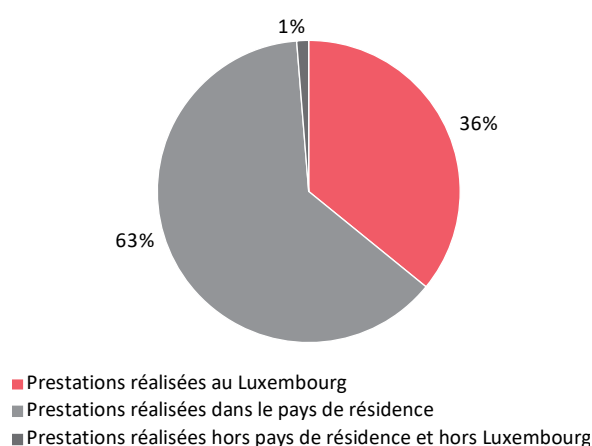


Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Les assurés frontaliers ont recours aux soins dans leur propre pays de résidence. 56% des montants des soins réalisés dans le pays de résidence des assurés frontaliers le sont en France, en Allemagne pour 27% puis en Belgique avec 17%.

9.3 Assurés frontaliers belges

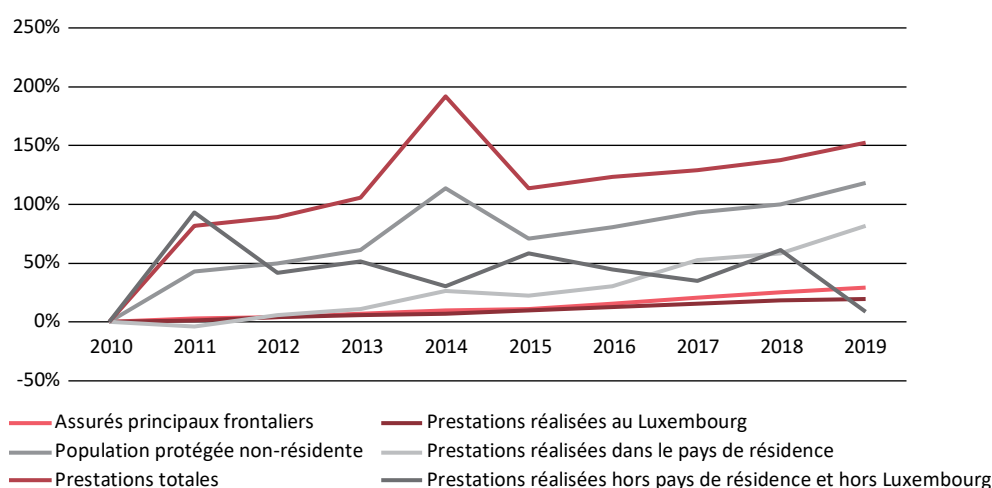
Graphique 20 – Pays de soins des assurés frontaliers belges en 2018



Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Les assurés qui résident en Belgique se font soigner dans leur pays de résidence pour 63% du montant total des dépenses, au Luxembourg pour 36% et ailleurs pour 1%.

Graphique 21 – Taux d'évolution des assurés frontaliers de Belgique et des montants de soins depuis 2010



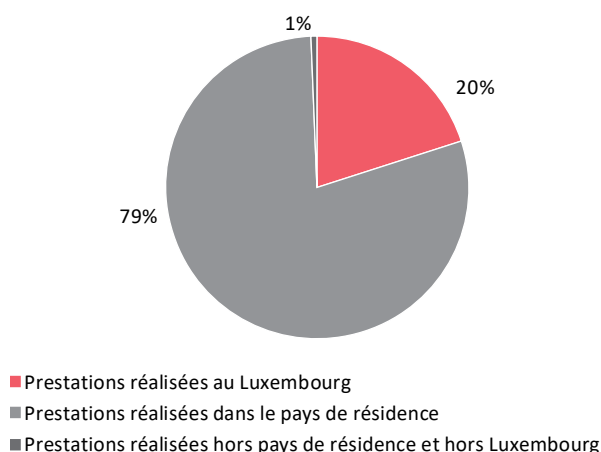
Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Le graphique ci-dessus présente

- Le taux d'évolution du nombre d'assurés principaux frontaliers belges et le taux d'évolution de la population protégée qui réside en Belgique au cours de l'année, par rapport à la référence base 2010.
- Le taux d'évolution des montants totaux des prestations maladie-maternité par rapport à la référence base 2010.
- Les taux d'évolution des soins dispensés aux frontaliers belges par lieu de délivrance des prestations (Luxembourg, pays de résidence, hors pays de résidence et hors Luxembourg).

9.4 Assurés frontaliers français

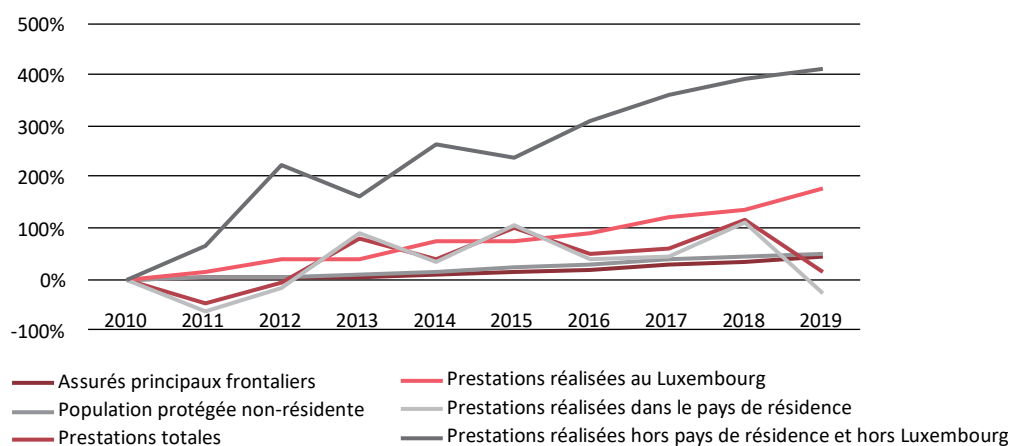
Graphique 22 – Pays de soins des assurés frontaliers français en 2018



Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Les assurés qui résident en France se font soigner dans leur pays de résidence pour 79% du montant total des dépenses, au Luxembourg pour 20% et ailleurs pour 1%.

Graphique 23 – Taux d'évolution des assurés frontaliers de France et des montants de soins depuis 2010



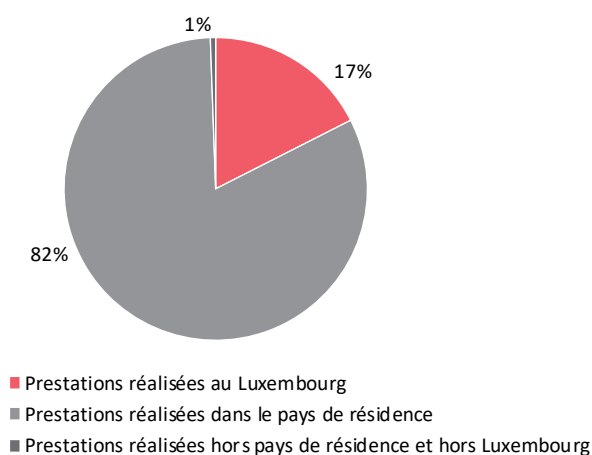
Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Le graphique ci-dessus présente

- Le taux d'évolution du nombre d'assurés principaux frontaliers français et le taux d'évolution de la population protégée qui réside en France au cours de l'année, par rapport à la référence base 2010.
- Le taux d'évolution des montants totaux des prestations maladie-maternité par rapport à la référence base 2010.
- Les taux d'évolution des soins dispensés aux frontaliers français par lieu de délivrance des prestations (Luxembourg, pays de résidence, hors pays de résidence et hors Luxembourg).

9.5 Assurés frontaliers allemands

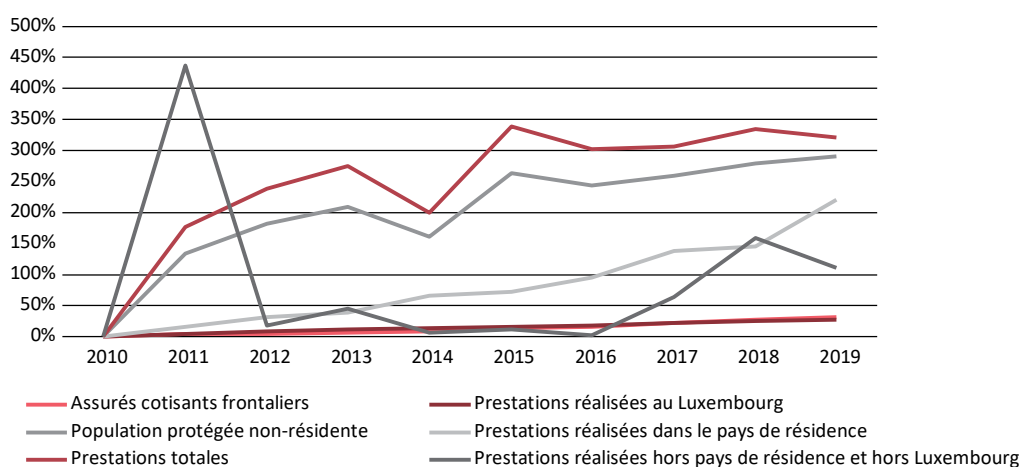
Graphique 24 – Pays de soins des assurés frontaliers allemands en 2018



Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Les assurés qui résident en Allemagne se font soigner dans leur pays de résidence pour 82% du montant total des dépenses, au Luxembourg pour 17% et ailleurs pour 1%.

Graphique 25 – Taux d'évolution des assurés frontaliers d'Allemagne et des montants de soins depuis 2010



Source : Fichiers CNS, calculs IGSS

Le graphique ci-dessus présente

- Le taux d'évolution du nombre d'assurés principaux frontaliers allemands et le taux d'évolution de la population protégée qui réside en Allemagne au cours de l'année, par rapport à la référence base 2010.
- Le taux d'évolution des montants totaux des prestations maladie-maternité par rapport à la référence base 2010.
- Les taux d'évolution des soins dispensés aux frontaliers allemands par lieu de délivrance des prestations (Luxembourg, pays de résidence, hors pays de résidence et hors Luxembourg).